

En 2019, les principales sources sur l'emploi diffèrent

Sylvain Larrieu et Vladimir Passeron*

Plusieurs sources statistiques peuvent être mobilisées pour mesurer et décrire l'emploi. Elles n'ont pas les mêmes finalités et diffèrent donc par la nature et l'origine des données recueillies, le degré de précision, mais aussi par les concepts couverts [Insee, 2019]. Il existe parmi elles deux sources de données pour le suivi conjoncturel de l'emploi au niveau national : les données d'origine administrative, dites Estimations d'emploi, et les données de l'enquête Emploi, collectées auprès d'un échantillon de ménages.

Les deux principales sources pour le suivi de l'emploi sont proches conceptuellement mais leurs mesures diffèrent en niveau

Chacune de ces deux sources se réfère aux critères définis par le Bureau international du travail (BIT). Elles utilisent donc des concepts très proches : une personne est en emploi si, durant une semaine donnée elle est engagée dans une activité visant à produire des biens ou à fournir des services, en échange d'une rémunération ou d'un profit¹. Cette définition inclut les personnes « au travail » durant la semaine de référence, c'est-à-dire qui ont travaillé au moins une heure, ainsi que les personnes qui n'étaient pas « au travail » en raison d'une absence temporaire.

Bien que ces deux sources soient proches conceptuellement, les résultats qu'elles fournissent en niveau diffèrent, l'enquête Emploi conduisant à un niveau d'emploi inférieur [Picart, 2019]. Cet écart est imputable en partie aux écarts de champ ou de modes de collecte de chacune de ces sources (*sources*) : notamment, seule l'enquête Emploi prend en compte les frontaliers résidant en France, ainsi que des emplois qui ne seraient pas déclarés aux régimes sociaux ; à l'inverse seules les sources administratives incluent les résidents de communautés et les personnes en congés maladie de plus d'un an.

Les deux sources fournissent parfois des messages différents sur le dynamisme de l'emploi, notamment en 2019

En outre, l'écart entre les deux sources n'est pas de la même ampleur chaque trimestre, autrement dit les évolutions au trimestre diffèrent régulièrement, l'enquête Emploi étant plus volatile que les

sources administratives (*figure 1*). C'est un trait commun aux sources équivalentes dans les autres pays. En effet, l'enquête Emploi, malgré sa taille importante, comporte, comme toute enquête, un certain aléa statistique. Le taux d'emploi trimestriel est estimé avec un intervalle de confiance à 95 % de plus ou moins 0,4 point en France métropolitaine (niveau et variation trimestrielle), soit environ plus ou moins 150 000 personnes en emploi.

Cette plus forte volatilité se traduit aussi parfois dans les évolutions annuelles. Ainsi, sur l'année 2019, ces deux sources fournissent, en moyenne annuelle, des résultats annuels plus différents que d'habitude : l'enquête Emploi indique une hausse du taux d'emploi des 15-64 ans de 0,2 point en moyenne sur l'année (soit environ + 110 000 emplois pour les 15 ans ou plus). Cette hausse porte pour l'essentiel sur le travail indépendant, alors que l'emploi salarié se replie légèrement dans cette source (- 30 000).

Pour les sources administratives, en tenant compte d'une prévision de l'emploi non salarié sur 2019 faute d'information disponible, la hausse est estimée en moyenne annuelle à + 300 000, dont + 230 000 sur le seul emploi salarié.

Cet écart de 190 000 emplois entre les deux sources est important au vu des variations étudiées, mais n'est pas inédit sur longue période : l'écart en valeur absolue dépasse 100 000 sur 10 des 30 dernières années, et même 200 000 sur 3 années (*figure 2*).

Toutefois, l'écart est élevé par rapport aux années précédentes (40 000 en 2017 et en 2018). En outre, il excède l'écart médian en valeur absolue sur les 30 dernières années (85 000). Il est aussi plus accentué sur les seuls salariés (270 000 en moyenne annuelle) (*figure 3*), alors que pour les non-salariés, le dynamisme dans l'enquête Emploi excède celui prévu pour les sources administratives, qui se fonde sur le niveau élevé des créations d'entreprises.

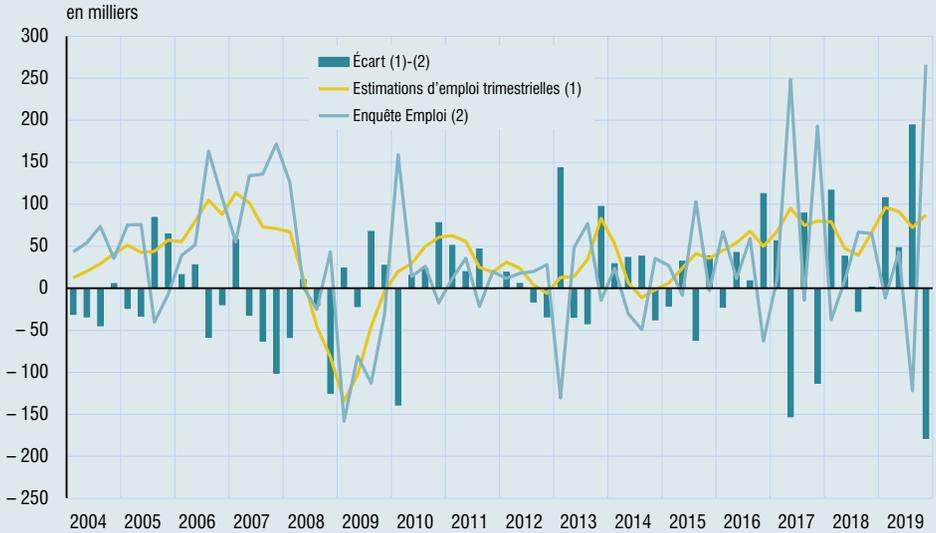
Les facteurs habituels d'écart entre les deux sources n'ont pas subi de modification notable en 2019

Cette différence de dynamisme sur l'emploi salarié en 2019 peut interroger. Certes, les sources

* Sylvain Larrieu, Vladimir Passeron (Insee).

1. La notion d'emploi diffère de celle de « travail » : notamment le travail non rémunéré (domestique, bénévole, etc.) n'est pas considéré comme de l'emploi.

1. Variations trimestrielles de l'emploi total de 2004 à 2019 – écarts entre sources

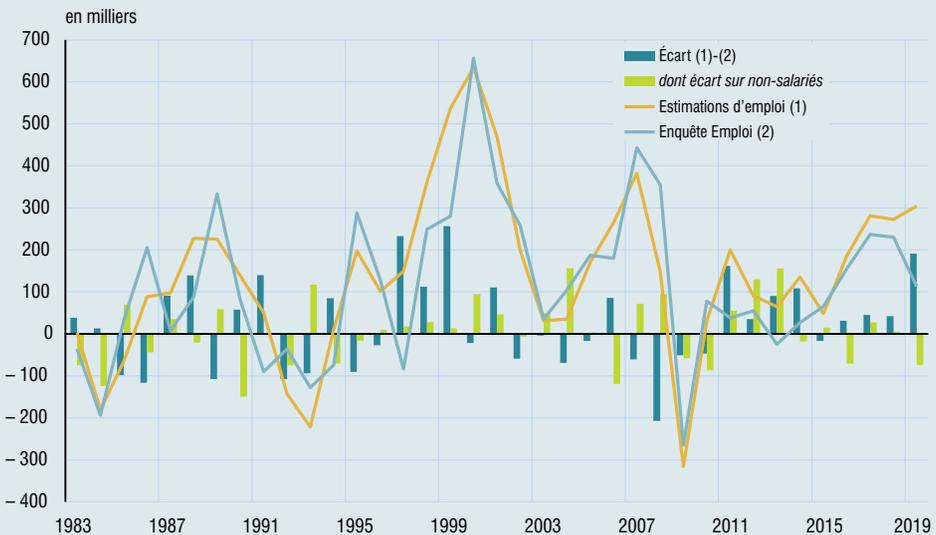


Note : pour les Estimations d'emploi, données provisoires depuis 2018, données prévisionnelles pour l'emploi non salarié en 2019.

Champ : France hors Mayotte, emploi total (salarié ou non salarié).

Sources : Insee, enquêtes Emploi, Estimations d'emploi.

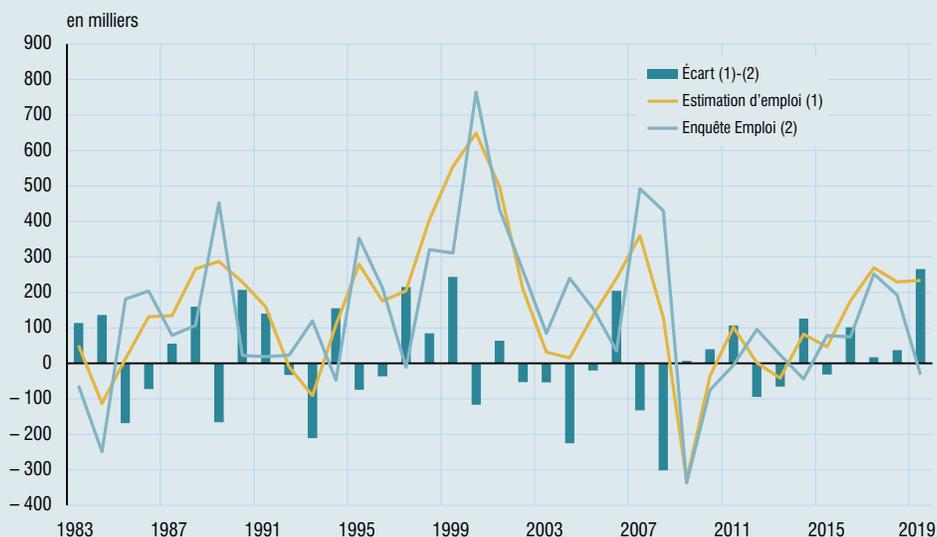
2. Variations en moyenne annuelle de l'emploi total de 1983 à 2019 – écarts entre sources



Note : pour les Estimations d'emploi, données provisoires depuis 2018, données prévisionnelles pour l'emploi non salarié en 2019.

Champ et sources : Insee, Estimations d'emploi (métropole jusqu'en 1990, France hors Mayotte depuis) ; enquêtes Emploi (France hors Mayotte).

3. Variations en moyenne annuelle de l'emploi salarié de 1983 à 2019 – écarts entre sources



Note : pour les Estimations d'emploi, données provisoires depuis 2018.

Champ et sources : Insee, Estimations d'emploi (métropole jusqu'en 1990, France hors Mayotte depuis) ; enquêtes Emploi (France hors Mayotte).

administratives constituent la référence pour le suivi conjoncturel de l'emploi, compte tenu de leur exhaustivité d'une part et de leur volatilité nettement plus faible d'autre part. Toutefois, le faible dynamisme de l'enquête Emploi suggère-t-il un biais haussier de l'emploi salarié dans les sources administratives ? Ou une hausse spécifique de l'emploi concentrée sur les populations qui ne sont pas interrogées dans l'enquête Emploi ?

L'enquête Emploi n'a pas subi de modification de protocole ni de questionnaire en 2019. L'échantillon de logements a été renouvelé à partir du troisième trimestre 2019 [Insee, 2020], mais sans conséquence notable, les indicateurs d'emploi portant sur les ménages des seuls échantillons entrants depuis mi-2019 ne différant pas significativement des autres ménages. Les statistiques conjoncturelles d'emploi à partir des sources administratives n'ont pas été non plus bouleversées, quasiment tous les établissements du privé ayant déjà basculé, début 2018, des anciens « bordereaux récapitulatifs de cotisations » vers la nouvelle déclaration sociale nominative.

Pour autant, est-il possible que les Estimations d'emploi surévaluent la dynamique de 2019, en sous-estimant notamment un potentiel bond de la multiactivité ? En effet, pour 2019 comme

pour les années précédentes au même moment de l'année, à la fin du premier semestre 2020 les Estimations d'emploi réalisées avec les sources administratives sont provisoires, en attendant la disponibilité en 2021 de données individuelles sur les salariés et les non-salariés. Elles se fondent sur l'observation du nombre de postes de chaque établissement et sur l'hypothèse d'une multiactivité stable, c'est-à-dire en supposant que le nombre de salariés augmente comme le nombre de postes, dans chaque secteur d'activité. Pour les années antérieures, cette hypothèse a été le plus souvent validée, si bien que l'intégration de données individuelles dans les estimations définitives n'a conduit qu'à de faibles révisions de l'emploi salarié. De premières analyses sur l'évolution de la multiactivité en 2019, avec des données individuelles provisoires sur le seul champ du salariat privé, indiquent que le taux de multiactivité entre 2018 et 2019 n'a que faiblement varié sur ce champ ; ceci préfigure de faibles révisions à venir.

Autre hypothèse, est-il possible que les employeurs se soient mis à déclarer davantage leurs salariés en 2019, biaisant ainsi les estimations à la hausse au regard de la réalité du marché du travail ? Cette hypothèse est par nature difficilement vérifiable. Elle suppose d'une part des

Encadré 1 (suite)

mesures suffisamment incitatives pour des régularisations importantes d'emplois auprès des administrations sociales, et d'autre part que ces emplois auraient été auparavant mesurés comme tels dans l'enquête Emploi. Par exemple, l'augmentation de la prime d'activité en début d'année pourrait avoir incité à déclarer des emplois qui ne l'étaient pas auprès des administrations sociales ; mais que l'ampleur de cet effet soit du même ordre que les écarts entre les sources d'une part, si rapide d'autre part, reste à démontrer.

Le dynamisme de l'emploi en 2019 provient-il des communautés, exclues du champ de l'enquête Emploi ? L'analyse de ces mêmes données administratives en distinguant les salariés dont les lieux de résidence sont des ménages ordinaires, de ceux habitant dans les communautés ou sans domicile fixe (par exemple dont l'adresse est celle d'un foyer d'hébergement, d'un centre communal d'action sociale, d'un hôtel, etc), indique certes que l'emploi des seconds est plus dynamique que celui des premiers ; mais leur nombre est très faible et leur hausse ne contribue que pour au maximum un dixième de la hausse d'ensemble.

La comparaison avec la dynamique de l'activité et celle des salaires versés corrobore le dynamisme de l'emploi dans les sources administratives

Le dynamisme de l'emploi dans les sources administratives (+ 0,9 % en moyenne annuelle pour les salariés, + 1,1 % en incluant les non-salariés), peut étonner au regard de celui de l'activité économique (hausse du PIB de 1,5 % en 2019), car il indique des gains faibles de productivité apparente du travail. Cette faiblesse est toutefois dans la continuité de son ralentissement de longue période d'une part ; c'est un trait commun aux économies de nos principaux partenaires européens d'autre part (figure 4).

Enfin, le dynamisme de l'emploi dans les sources administratives peut s'apprécier au regard de la masse salariale versée par les entreprises. Sur le champ marchand non agricole, qui concentre l'essentiel du dynamisme de l'emploi, la masse salariale augmente de 3,5 %² en moyenne en 2019, avec un emploi salarié en hausse de 1,5 % et un salaire moyen par tête³ de 2,0 %. L'évolution de la masse salariale est très proche de celle des

4. Évolutions en moyenne annuelle de la productivité apparente du travail de 2001 à 2019



Sources : Comptabilité nationale (Insee, ONS, Destatis), BEA, BLS.

2. Il s'agit ici de données de la comptabilité nationale, qui reprennent, pour les comptes de l'emploi et des salaires, les données des sources administratives sociales et dont les évolutions sont ainsi très proches de celles publiées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss).

3. Défini comme le rapport de la masse salariale versée et de l'emploi.

Encadré 1 (suite)

cotisations versées par les entreprises, qui n'ont pas de raison de verser davantage qu'elles ne le doivent ; si l'emploi des sources administratives était surestimé, par exemple parce que la multiactivité se développait rapidement, en contrepartie le salaire moyen serait sous-estimé. Or, l'évolution en 2019 du salaire moyen par tête ainsi calculé suit sa tendance, plutôt plus dynamique que ses déterminants économiques (notamment l'inflation, le chômage ou le Smic) ne le suggèrent, et plus dynamique que la productivité apparente par tête. Au regard de ces deux éléments, sa dynamique ne paraît donc pas sous-estimée.

Finalement, l'écart de dynamisme entre enquête Emploi et source administrative en 2019 est plus important que les années précédentes, mais il n'est pas inédit ; il semble, faute d'autre élément

tangible et par déduction, relever d'un aléa baissier plus important que d'habitude sur l'enquête Emploi. Sur le moyen-long terme, les évolutions estimées de part et d'autre sont cependant globalement cohérentes. Malgré cet aléa statistique, l'enquête Emploi reste la plus pertinente pour des comparaisons avec les autres pays d'une part ; pour d'autre part fournir des informations détaillées à la fois sur les caractéristiques des personnes (âge, sexe, diplôme, etc.) et les caractéristiques de l'emploi (type de contrat de travail, temps de travail, catégorie socioprofessionnelle, etc.). Elle permet ainsi des comparaisons entre groupes de personnes en matière d'insertion sur le marché du travail (taux d'emploi des jeunes, des personnes handicapées, des immigrés, etc.) que les sources administratives ne permettent pas.

Sources

Les **Estimations d'emploi** sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative. Ces sources s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs, ou sur celles des travailleurs indépendants. Tout emploi répertorié dans les données administratives (c'est-à-dire déclaré par l'employeur aux organismes de sécurité sociale) y est comptabilisé. Dans les Estimations d'emploi, les multiactifs, c'est-à-dire les personnes qui occupent plusieurs emplois à une même date (soit parce qu'elles sont salariées et ont plusieurs employeurs, soit parce qu'elles sont à la fois non salariées et salariées), ne sont comptés qu'une seule fois au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année. Les Estimations annuelles d'emploi mesurent l'emploi la dernière semaine de l'année. Les Estimations trimestrielles mesurent l'emploi en fin de trimestre en se fondant sur l'évolution du nombre de postes dans les établissements et en supposant une multiactivité stable dans chaque secteur d'activité. En données brutes, les Estimations trimestrielles du quatrième trimestre sont calées sur les Estimations annuelles, de manière à diffuser des séries trimestrielles et annuelles cohérentes. Les données en fin de trimestre (ou en fin d'année) peuvent être combinées en moyenne sur le trimestre ou en moyenne annuelle.

L'**enquête Emploi** vise à observer de manière à la fois structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Depuis 2003 pour la métropole, depuis 2014 pour la France hors Mayotte, l'Insee réalise cette enquête en continu sur toute l'année auprès d'un échantillon représentatif de logements ordinaires (c'est-à-dire hors communautés, comme les foyers, internats, etc.). En 2019, l'échantillon trimestriel de l'enquête est constitué d'environ 110 000 personnes de 15 ans ou plus. Tous les occupants des logements sélectionnés âgés de 15 ans ou plus sont interrogés six trimestres consécutifs. Contrairement à la source précédente, celle-ci intègre les frontaliers résidant en France travaillant à l'étranger. Les personnes enquêtées décrivent précisément leur situation à travers un ensemble de questions qui permettent de déterminer si elles sont en emploi (en posant notamment des questions précises sur les raisons et la durée d'absence pour ceux qui déclarent avoir un emploi dont ils sont absents), au chômage ou inactives au sens du BIT. Chaque personne en emploi n'est comptée qu'une seule fois, au titre de son poste principal. Pour avoir un emploi au sens du BIT, il n'est pas nécessaire qu'il soit déclaré auprès des régimes sociaux. Toutes ces questions se rapportent à une semaine donnée, dite « semaine de référence », qui précède l'interrogation de deux ou trois semaines au maximum, pour limiter les biais de mémoire. Ces semaines sont fixes et réparties uniformément sur l'année, si bien que la mesure de l'emploi est pertinente en moyenne sur le trimestre ou en moyenne sur l'année.

Encadré 1 (suite)

Pour en savoir plus

Insee, « Quelle source choisir pour quel usage ? », *Les statistiques sur l'emploi*, octobre 2019.

Picart C., « Enseignements sur les estimations d'emploi de l'appariement entre l'enquête Emploi et les bases administratives en 2012 », *Documents de travail* n° F1906, Insee, septembre 2019.

Insee, « Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi) », *La méthode en bref*, mise à jour mai 2020.